Diplômes à vendre

Par **Yann**, le **16/04/2009** à **08:59**

J'ai entendu aux nouvelles ce matin qu'un "trafic de diplômes" a été découvert dans certaines universités.

Apparement des profs peu scrupuleux accordaient des diplômes contre des sommes d'argent (j'ai entendu 2500 à 3000 € le master). Et il semblerait que ce soit principalement des étudiants chinois qui en aient bénéficié.

Je ne sais pas si c'est une pratique répandue, mais en tout cas ça m'expliquerait pourquoi certains de mes camarades de fac ont eu leurs exams :roll: .

Quoiqu'il en soit cette nouvelle m'inquiète.

Par **moko**, le **16/04/2009** à **09:54**

[quote="Yann":1fhq6565]Quoiqu'il en soit cette nouvelle m'inquiète.[/quote:1fhq6565]

Salut Yann,

Oui, je dois avouer que cela m'inquiète aussi... Peut-être est-ce dû aux revenus modestes des professeurs d'université...

D'un autre côté, si on compare le faible taux de réussite à l'université (où les droits d'inscription sont peu onéreux) et celui bien plus élevé par exemple des écoles d'ingénieur ou de commerce (beaucoup plus onéreuses que la fac), peut-être est-ce une forme d'"achat de diplôme" également... :roll:

Enfin je dirais qu'heureusement, "l'achat de diplôme" ne garantit pas pour autant une embauche et une réussite professionnelles!

Par **doui**, le **16/04/2009** à **10:38**

y a un article dans Le Monde :
http://www.lemonde.fr/societe/article/2 ... _3224.html

Par **Mao**, le **16/04/2009** à **12:09**

Oui je crois que ça ne concerne "que" des étudiants étrangers (chinois non?) qui, ne parlant pas le français, achètent leur diplôme à l'université de Toulon (uhuh).

:lol:

Inquiétant quand même. Je vais me méfier de mes camarades maintenant Image not found or type unknown

Par **Thibault**, le **17/04/2009** à **10:09**

Je me suis toujours méfié de ces chinois .... (xD)
Il y a un partenariat de ma fac avec la Chine, on voit passer des groupes entiers de gens parlant une langue bizare, je vais mener l'enquête ! :p

Par **mathou**, le **17/04/2009** à **19:11**

Ca ne me surprend pas puisque ça existe partout. J'ai connu des filles qui accordaient leurs faveurs à des enseignants, chargés de TD ou du personnel administratif pour valider une matière. Le fait qu'il y ait de l'argent en jeu y ressemble. Pour choquer je serais même tentée de dire que de toute façon les bénéficiaires n'exercent pas en France et ne passent pas les concours, donc... L'histoire de la solidarité envers les compatriotes futurs étudiants est vraiment minable, même si ça part peut-être d'une bonne intention (on ne sait jamais).

Mais ça ne concerne que les étudiants qui ne travaillent pas. Beaucoup d'étudiants étrangers sont méritants et bossent comme des bêtes pour comprendre et valider leurs matières. Il faut dire aussi que le suivi des étudiants issus de pays hors UE n'a pas l'air très bon : un étudiant asiatique a suivi en M1 toutes les matières des M1 droit privé et droit de l'entreprise... parce qu'on ne lui avait pas expliqué qu'il devait choisir des options. Résultat, il avait des journées énormes. Un ami mexicain n'était pas au fait des modalités d'examens et n'avait jamais fait de commentaire d'arrêt, la méthodologie étant différente. Le dictionnaire français leur était interdit pendant les examens. Donc ce serait peut-être bien d'organiser un suivi des étudiants étrangers durant l'année, y compris des tests de langues réguliers. Ca permettrait de voir où ils en sont et où ils vont.

Par **benzema**, le **24/05/2009** à **02:05**

[quote="mathou":3f8acc75]Ca ne me surprend pas puisque ça existe partout. J'ai connu des filles qui accordaient leurs faveurs à des enseignants, chargés de TD ou du personnel administratif pour valider une matière. Le fait qu'il y ait de l'argent en jeu y ressemble. Pour choquer je serais même tentée de dire que de toute façon les bénéficiaires n'exercent pas en France et ne passent pas les concours, donc... L'histoire de la solidarité envers les

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

compatriotes futurs étudiants est vraiment minable, même si ça part peut-être d'une bonne intention (on ne sait jamais).

Mais ça ne concerne que les étudiants qui ne travaillent pas. Beaucoup d'étudiants étrangers sont méritants et bossent comme des bêtes pour comprendre et valider leurs matières. Il faut dire aussi que le suivi des étudiants issus de pays hors UE n'a pas l'air très bon : un étudiant asiatique a suivi en M1 toutes les matières des M1 droit privé et droit de l'entreprise... parce qu'on ne lui avait pas expliqué qu'il devait choisir des options. Résultat, il avait des journées énormes. Un ami mexicain n'était pas au fait des modalités d'examens et n'avait jamais fait de commentaire d'arrêt, la méthodologie étant différente. Le dictionnaire français leur était interdit pendant les examens. Donc ce serait peut-être bien d'organiser un suivi des étudiants étrangers durant l'année, y compris des tests de langues réguliers. Ca permettrait de voir où ils en sont et où ils vont.[/quote:3f8acc75]

t'as raison, il faut penser aussi si un jour on est etudiant en chine... :lol:

ca va etre chinois Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés